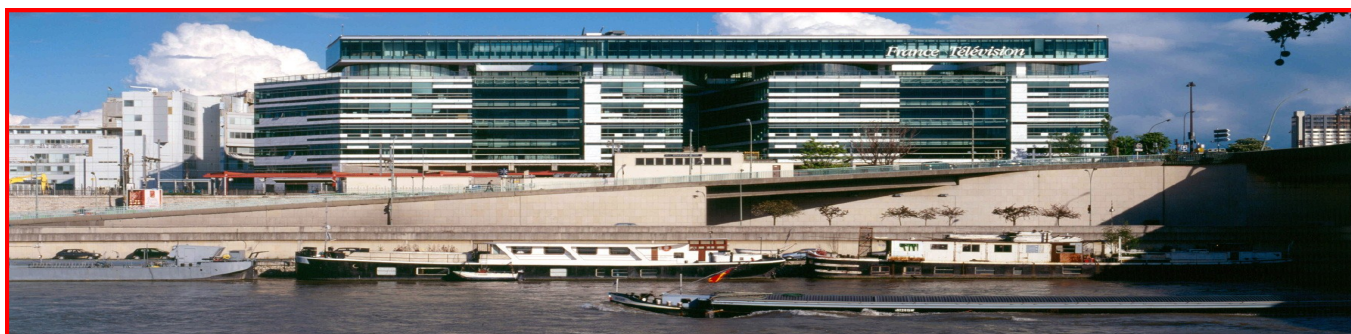




COMPTE RENDU CE SIEGE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2016



francetélévisions

CE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2016 :
INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE
L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION DE FRANCE
TÉLÉVISIONS « INFO 2015 » PHASE 2. SERVICE POLITIQUE, INFOGRAPHIE,
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, ASSISTANTS DES SERVICES POLITIQUES ET
ÉCONOMIQUE ET MÉDIATHÈQUE.

[D'après la Direction, Info 2015, qu'est-ce-que c'est ?](#)

- Un projet Éditorial
- Construction de passerelles éditoriales entre les antennes et sur tous les supports (les éditions des journaux sont conservées).
- Construction de cahiers des charges des éditions.
- Rapprochement des journalistes selon leurs spécialités et non plus selon les chaînes ou les supports.
- Une mise en commun de toutes les ressources et moyens au service d'une rédaction commune « France 2, France 3 et de la rédaction numérique ».
- Un projet en plusieurs phases. (*Nous en sommes à la phase 2 sur 4*)

[Info 2015, qui est concerné ?](#)

Info 2015 Phase 1 :

Le rapprochement des services culture et société.
Le rapprochement des services économie.

Info 2015 phase 2 :

La Direction de la rédaction, les services politique France 2 et France 3, la Direction adjointe édition, prévisions édition, les voyages officiels, la Direction de reportage et moyens de l'information, le secrétariat général.

Michel Field affirme qu'il n'y aura pas de moratoire sur le projet info 2015 mais qu'il reste tout à fait ouvert à la discussion notamment en ce qui concerne les affaires immobilières telles l'aménagement des espaces de travail, le maintien ou non des open-spaces...

Il confirme sa volonté de construire une grande rédaction, de faire disparaître les doublons et d'augmenter les moyens par leur mutualisation et d'en optimiser l'utilisation.

Il réaffirme que l'identité des chaînes sera préservée en terme éditorial.

Les élus sont intervenus pour souligner les points suivants :

- Un projet à considérer sous trois angles différents : **éditorial, hiérarchique et spatial.**
- C'est aussi une question de calendrier. Le déploiement d'info 2015 phase 2 va correspondre avec le lancement de la chaîne d'info et avec une année particulièrement chargée entre 2016 et 2017 en termes d'actualité politique. **En bref ce n'est pas le moment au-delà du débat éditorial de faire bouger les équipes dans tous les sens.**
- **Fo demande à ce que les salariés concernés soient réellement écoutés.**

Info 2015 Retour d'expérience de la phase 1

La direction précise que ce retour d'expérience a commencé sous forme de réunions régulières entre chefs de service mais aussi avec des journalistes, sur les points concernant l'éditorial, l'organisation et la cohésion d'équipe.

Service culture et société

En terme éditorial :

Points positifs

- Collaborateurs globalement satisfaits
- L'importance de garder un service culture fort.
- Regains d'intérêt de la part des éditions de France 3 (exemples de coopération entre les « journalistes numériques » du service culture et de culture box).

Points Négatifs

- Les éditions ne prennent pas assez de sujets culture, sauf sur le cinéma, et ce, malgré la production importante du service.

En termes d'organisation et de cohésion d'équipe :

- Meilleure connaissance du fonctionnement des antennes par les journalistes du numérique.
- Les journalistes de culture box du côté France 2 n'ont pas encore été consultés.
- Bonne convivialité, mais existence de différences de culture entre les journalistes issus du numérique et ceux des antennes. Problème de temporalité, de cultures différentes.

Service économie

En termes éditorial :

- Bonne présence dans les éditions, mais celles-ci sont assez rétives au mélange des journalistes de France 2 et de France 3 pour travailler de manière indifférenciée sur les journaux.

En termes d'organisation :

- Processus d'intégration trop lent entre les deux services France 2 France 3 .
- Trop peu de prise en compte de leurs propositions et lenteur de l'installation des logiciels sur les ordinateurs portables.

Les élus FO soulignent, ô combien, il est important de prendre en considération tout ce qui est d'ordre logistique, à savoir, le service des assistantes de rédaction, mais aussi des « assistants de production », maillons essentiels de la chaîne de fabrication.

Attention à ne pas complètement déstabiliser ce qui fonctionne bien aujourd'hui.

Enfin leur rattachement au secrétariat général génère des incompréhensions par manque de connaissance de leurs activités.

La Direction a apporté les réponses suivantes :

- **Bureaux nomades** : après une phase de mise en œuvre, il est possible de revenir en arrière si les salariés souhaitent avoir des bureaux individuels.
- **Assistants de rédaction** : une réflexion sur des aménagements possibles est en cours.
- **Assistants de production** : réelle réflexion sur l'évolution de leur métier au sein d'une filière édition, basée sur une réflexion autour de leur contribution à la fabrication des éditions. Réflexion en cours autour de la mise en place des relations fonctionnelles et hiérarchiques différentes.
- **L'infographie** : Un travail est en cours avec le CHSCT sur ce service. Celui-ci cumule problèmes et difficultés en termes d'effectifs, de technique, de cadrage des missions, et de priorité sur la production d'images. Le service infographie est propre à France 2. À France 3, ce sont les chefs monteurs qui fournissent les images.
- **La médiathèque ou photothèque** : Service qui n'existe qu'à France 2, à développer donc, côté France 3. Ce service demande à être optimisé et ses missions précisées (mission de charte et de process).
- **Moyens**: La direction souhaite mettre au même niveau des moyens répartis entre France 2 et France 3 pour leurs éditions.
- **Calendrier** : Le projet Info 2015 (Phase 3 et 4) se poursuivra jusqu'en 2018 pour ce qui concerne l'évolution de l'organisation et les aménagements au niveau spatial.



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Prochains CE :
Le mercredi 6 juillet 2016

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76



Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr

COMPTE RENDU FORCE OUVRIERE DU COMITE D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE SIEGE - 20 JUIN 2016